

**ORDRE DU JOUR**  
**SEANCE PUBLIQUE**

- A. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 26 février 2015.
- 1B – 1 C.P.A.S.- Démission et remplacement d'un membre du Conseil de l'Action Sociale.  
1B – 2 A.S.B.L. Association Culturelle et Artistique d'Uccle.- Démission d'un administrateur.- Remplacement.  
1B – 3 A.S.B.L. Service Ucclois du Troisième Age.- Démission d'un administrateur.- Remplacement.  
1B – 4 A.S.B.L. Le Parascolaire d'Uccle.- Démission d'un administrateur.- Remplacement.
- 1E – 1 Convention Gopress/Pressbanking.
- 2C – 1 Logement.- Composition de la commission d'attribution des logements communaux.- Modification.  
2C – 2 Logement.- Modification du règlement d'occupation des immeubles Rittweger, angles Stalle/Neerstalle, Polders, Pêcherie, Perelman, Bourdon et De Puyselaer.
- 2D – 1 Propriétés communales.- Drève Pittoresque.- Acquisition de parties de parcelles en vue de réaliser l'alignement général et le réaménagement de la voie publique.- Adoption d'un plan d'expropriation avec tableau des emprises.- Demande d'autorisation au Gouvernement régional.- Mission confiée au comité d'acquisition d'immeubles régional.- Approbation de la dépense extraordinaire estimée.  
2D – 2 Propriétés communales.- Rue Molensteen (section chaussée d'Alseberg/rue Zandbeek).- Acquisition de parties de parcelles en vue de réaliser l'alignement général et d'aménagement de la voie publique.- Adoption du plan d'expropriation avec tableau des emprises.- Demande d'autorisation au Gouvernement régional.- Mission confiée au comité d'acquisition d'immeubles régional.- Approbation de la dépense extraordinaire estimée.  
2D – 3 Propriétés communales.- Rue de Percke.- Acquisition de gré à gré, pour cause d'utilité publique, d'une bande de terrain appartenant au domaine privé d'un pouvoir public.- Principe et conditions.- Recours à un notaire.  
2D – 4 Propriétés communales.- Terrain communal situé entre la rue Geleytsbeek et la chaussée de Saint-Job, destiné comme support d'un égout public.- Nouveau contrat d'occupation précaire et à durée déterminée.- Principe et conditions.
- 2E – 1 Personnel.- Règlements.- Modifications.  
2E – 2 Personnel.- Conditions d'admission.- Appels publics.- Modification du droit d'inscription.
- 3D – 1 A.S.B.L. Atout-Projet.- Convention.- Augmentation de la participation financière.
- 4B – 1 Marchés publics.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins fixant les conditions du marché.
- 6A – 1 Don d'une œuvre d'art de Jacques Van Nerom.  
6A – 2 Association Philharmonique d'Uccle.- Fête de la Musique du 21 juin 2015.- Subside extraordinaire.
- 6B – 1 Conventions entre la Région de Bruxelles-Capitale, l'Administration communale d'Uccle et les clubs sportifs.- Approbation des conventions.- Engagement de la dépense.- Paiement des subsides aux clubs.
- 7A – 1 Travaux publics.- Nouvelle loi communale article 234, alinéa 3.- Marchés publics.- Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et échevins.  
7A – 2 Achat, placement et entretien d'horodateurs et arceaux de protection 2015.- Approbation des conditions et du mode de passation de l'accord-cadre.  
7A – 3 Ecole des Eglantiers.- Branchement de la nouvelle cabine haute tension.- Approbation de la dépense et du mode financement.  
7A – 4 Ecole des Arts.- Déplacement et renforcement d'un compteur gaz.- Approbation des conditions du marché.

- 7B – 1 Police de la circulation routière.- Règlement général complémentaire.- Voiries communales.- Abrogations, rectifications et nouvelles dispositions.
- 7B – 2 Règlement d'administration intérieure.- "En ville sans ma voiture" du 20 septembre 2015.
- 8A – 1 Népal.- Aide urgente.

Question orale :

**M. Wyngaard** : l'abattage d'arbres par les services communaux sur le Plateau Avijl.

Objets inscrits à l'ordre du jour à la demande de Conseillers communaux :

1) **M. De Bock** :

Les projets rentrés par la commune d'Uccle dans le cadre du Fonds Régional Bruxellois de Refinancement des Trésoreries Communales - mission 5.

Question écrite :

**15/13 MM. Wyngaard et Cadranel** : répartition des points de l'ordre du jour du Conseil communal entre sa partie publique et sa partie à huis-clos.

Uccle, le 7 mai 2015.

Par ordonnance :  
La Secrétaire communale,

Le Collège,

Laurence VAINSEL

Armand DE DECKER  
Bourgmestre.